IFA NICE

L'Institut de Formation des Ambulanciers

Il Forme les professionnels de santé du transport sanitaire, par les formations initiales du Diplôme d'Etat d'Ambulancier (DEA) ou de l'Auxiliaire Ambulancier (AA)

- Il assure la formation professionnelle continue des ambulanciers en exercice
- Il participe à la documentation et à la recherche d'intérêt professionnel

L'Ambulancier Diplômé d'Etat (A.D.E)

L'Ambulancier est un professionnel de santé, faisant partie intégrante de la chaîne des soins. Il exerce son activité au sein d'une entreprise privée ou d'un établissement de santé. Il assure, sur prescription médicale ou en cas d'urgence médicale, la prise en charge de patients dans des véhicules de transport sanitaire adaptés, pour des raisons de soins.

Recrutement à la sortie du diplôme (+ 98 % d'embauches à 3 mois)

L'évolution de carrière :

Intégration dans un SMUR (Formation d'Adaptation à l'Emploi à suivre)
Régulateur (coordonner les demandes et établir le planning des courses oudes interventions.)
Cursus partiel pour devenir Aide-Soignant (modules à valider 1-3-6-8)

Coût de la Formation

- Formation Ambulancier ADE : 6008€ + 80€ de frais d'inscription

Nous contacter

IFA - CHU NICE - 10 Avenue BANCO - 06300 NICE
04 92 03 21 27
institut-formation-ambulancier@chu-nice.fr

Site web : https://www.chu-nice.fr/professionnels-etudiants/ecoles-et-instituts-de- formation/ambulancier-et-auxiliaire-ambulancier

Infos pratiques :

Aides régionales formation :

https://aidesformation.maregionsud.fr/

Financeurs formations :

http://www.opco-mobilites.fr

https://www.transitionspro-paca.fr https://www.moncompteactivite.gouv.fr/cpa-public/comment-sinscrire-au- compte-activite

https://franceconnect.gouv.fr/

https://www.mission-locale.fr/

https://www.pole-emploi.fr/candidat/formation-et-retour-a-l-emploi-@/article.jspz?id=436725

Contenu de la formation Ambulancier Diplômé d'Etat

- Enseignements théoriques et pratiques : **556 heures**
- Enseignements cliniques (stages) : **245 heures**

10 Modules d'enseignements théoriques et pratiques

Module 1 : Relation et communication avec les patients et leur entourage (70h)
Module 2 : Accompagnement du patient dans son installation et ses déplacements (70h)
Module 3 : Mise en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés et réajustement (35h)
Module 4 : Appréciation de l'état clinique du patient (105h)
Module 5 : Mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence(105h)
Module 6 : Préparation, contrôle et entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre (7h)
Module 7 : Conduite du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de l'itinéraire adapté à l'état de santé du patient (21h)
Module 8 : Entretien du matériel et des installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre et prévention des risques associés (35h)
Module 9 : Traitement des informations (35h)
Module 10 : Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques (70h)

7 semaines de stages cliniques répartis en :

- Service de courts, moyens ou long séjours : auprès des personnes âgées ou en situation de handicap, en pédiatrie ou en rééducation (3 semaines),
- Services d'Urgence / SAMU ou stage en service d'Urgence ou équivalent (2 semaines),
- Entreprise de Transport Sanitaire Terrestre - E.T.S.T. - (2 semaines).